

RÈGLES DE CLASSE : préconisations

Parcours – Propulsion – Infractions à la Jauge



■ PARCOURS

Ce parcours permet aux jeunes un apprentissage de tous les fondamentaux tactiques et techniques de la voile. Toutes les allures et toutes les manœuvres y sont abordées. Il est, de plus, adapté à l'avealeur qui équipe le bateau. Il comprend, dans l'ordre: un triangle, un aller-retour, une remontée au vent.

Quatre bonnes raisons d'employer ce parcours :

1. Deux largues orientés à 135 et 110 degrés du vent. Le premier, très stratégique par sa longueur, apprend également à descendre sous le vent. Le deuxième, pointu, est très technique et exploite bien l'avealeur de spi.

2. Un empannage large/largue avec des angles d'entrée et de sortie différents, variant selon l'emploi du parcours 1 ou 2.

3. Un bord de près défensif pour monter à l'arrivée.

4. Un bord de vent arrière pour rejoindre la zone de départ entre deux manches permettant : retour au calme, repos, ainsi que l'occasion de se réchauffer, de s'alimenter et d'échanger avec l'entraîneur.

Durant une épreuve, le panachage entre parcours 1 et parcours 2 (distingués par l'envoi d'un pavillon au signal d'avertissement), permettra de varier les techniques d'envoi, d'affalage de spi ainsi que d'empannage.

Pour les jeunes de 9 à 15 ans, l'important n'est pas de s'aguerrir sur les parcours utilisés par les séries suivantes de la filière Double mais d'acquérir tous les fondamentaux de la voile car aujourd'hui, nous ne connaissons ni les séries ni les parcours qui seront utilisés lorsque ces jeunes arriveront à maturité sur le plan sportif.

■ RÔLE À BORD

Rappel: le règlement ISAF autorise le changement de rôle à bord pendant une épreuve ou une course.

■ SANCTIONS POUR INFRACTIONS À LA JAUGE

Pour toute infraction à la Jauge, le Jury peut appliquer des sanctions allant de différents niveaux de pénalités jusqu'à la disqualification.

Pour juger de la gravité de la faute, seront prioritairement pris en compte :

- le degré de responsabilité de l'équipage ;
- le niveau d'intentionnalité de la faute ;
- l'influence sur la performance.

■ PAVILLON DE CLASSE

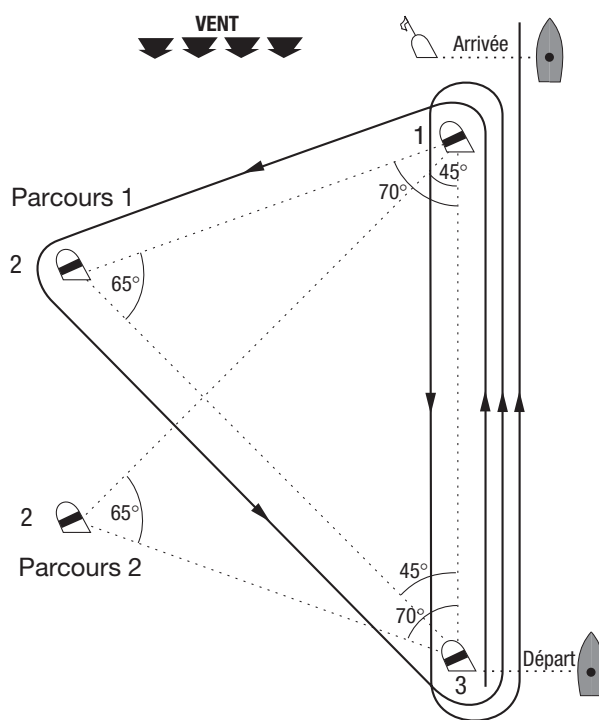
Dimensions réglementaires

- 68 x 80 cm.

Couleurs :

- Gris => noir 30%

- Rouge => magenta 100% et jaune 100%



■ PROPULSION

Afin de former les coureurs au pumping et autres techniques pour aller vite lorsque le vent est suffisamment fort pour surfer, la règle ISAF 42 définissant les actions permises et interdites est modifiée comme suit :

N° 1 – Modification de la règle 42.3 (c)

Sauf lors d'un louvoyage au vent, lorsque le surfing (accélération rapide en descendant sur le côté sous le vent de la pente d'une vague) ou le planing est possible, l'équipage peut pomper toute voile dans le but d'initier ce surfing ou le planing, mais une seule fois seulement pour chaque vague ou risée.

N° 2 – Modification de la règle 42

1. Le pavillon « O » envoyé au départ avant le signal Préparatoire ou près d'une marque signifie que : « Après le départ ou après le passage de marque, la règle 42 est modifiée de telle façon que, sauf lors des louvoyages au près, pumping, rocking et ooching sont permis. »

2. Le pavillon « R » envoyé près d'une marque signifie que : « Après le passage de la marque, la règle 42 s'applique telle que modifiée par la règle de classe n° 1. »

3. La Classe recommande aux Comités de Course d'envoyer le pavillon « O » lorsque la vitesse du vent est supérieure ou égale à 10 nœuds.